

**Séance du vendredi 25 septembre 2020**

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 17/09/2020

Présents : 13

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Secrétaire de séance :

Luc AVELLANEDA

*L'an deux mille vingt et le vingt-cinq septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS,*

**Présents :** Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Eric BOUSQUET, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Sylvie LACOMBE, Pierre DUPONT, Christelle CHAUVET, Jean Christophe GUY, Cecile ROQUESALANE, Jordan ANGELVY, Luc AVELLANEDA

**Représentés:** Georgette TOUZY

**Absents:** Stephanie SALIES

**Objet: DETR 2020 supplémentaire - 2020\_053**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet d'aménagement de la placette jouxtant la maison d'artisan d'art qui pourrait faire l'objet d'une subvention dans le cadre de la DETR 2020 (part supplémentaire).

Ce projet est porté par le CCAS et la Commune à parts égales. La DETR ne pourra porter que sur la part communale.

Le plan de financement pourrait être le suivant

- Travaux d'aménagement (honoraires compris) : 21 827.50 € HT
- DETR demandé de 40% sur la totalité du projet : 8 731 €
- Autofinancement prévisionnel : 13 096.50 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Adopte le projet de d'aménagement de la placette jouxtant la maison d'artisan d'art.
- Approuve le plan de financement présenté ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès des services de l'état une subvention au titre de la DETR 2020.
- Les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2020 en section d'investissement.

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture de AURILLAC le 3 OCT. 2020  
et publication ou notification du 22 OCT. 2020

Le Maire,  
A. DUJOLS



PREFECTURE DU CANTAL  
13 OCT. 2020  
BUREAU DU COURRIER

